



## Développement du numérique éducatif: Le Doubs tient ses engagements et innove

*Accompagner la montée en puissance progressive du numérique éducatif est un enjeu fort du projet départemental C@P25.*

*Aussi Christine Bouquin, Présidente du Département, a présenté à la commission permanente du lundi 24 septembre dernier un rapport marquant un point sur l'avancée très significative des différents engagements de la collectivité en la matière et a accueilli plus de 160 participants aux premières assises du numérique qui se sont tenues mercredi 3 octobre dernier.*

### Un plan ambitieux

Le **plan départemental de développement du numérique éducatif** est doté d'un **plan pluriannuel d'investissement** évalué à **12,37 M€** sur la période **2017/2020**.

### Le plan numérique éducatif (PNE)

Le Département a souhaité s'engager volontairement auprès des collèges publics et privés qui ont répondu à l'appel à projets du plan numérique pour l'éducation (PNE) lancé par l'Etat, en fournissant des équipements individuels mobiles sous la forme de chariots de 15 tablettes (12 en réseau d'éducation prioritaire, compte tenu du nombre d'élèves par classe).

Au final, **35 collèges publics et 9 collèges privés ont intégré le PNE** avec le soutien du Département et de l'Etat. Pour chaque euro investi par le Département dans un équipement individuel mobile, l'Etat verse un euro.

15 collèges publics et 8 collèges privés sont déjà opérationnels, les 21 autres collèges le seront au 2<sup>nd</sup> semestre 2018.

Environ **3 300 tablettes élève** et **1 000 tablettes professeur** seront donc fournies aux établissements pour un coût estimé à **2,2 M€**, hors travaux de **câblage** pour lesquels un budget pluriannuel de **2,1 M€** a été voté.

Grâce à l'implication forte du Département, ce seront, d'ici la fin de l'année scolaire 2018, près de **80 % des collèges publics et 53 % des collèges privés** qui seront équipés.

A l'issue du PNE 2017, il restera ainsi 9 collèges publics et 8 collèges privés à équiper de tablettes. Le Département a prévu de poursuivre l'équipement en tablettes de ces collèges, malgré la fin des subventions de l'Etat, sur la base de projets pédagogiques présentés par les établissements.

### Les infrastructures informatiques au service du numérique éducatif

Le Département est chargé de l'équipement numérique des collèges du Doubs et de son maintien en condition opérationnelle. Cela représente **environ 5 266 ordinateurs et 200 serveurs**.

1 000 postes informatiques seront remplacés d'ici fin 2018.

Par ailleurs, un **débit minimum de 10Mb/s**, garanti et symétrique, est progressivement mis en place dans chaque collège afin de ne pas brider les usages.

Enfin, le projet de **renouvellement de l'architecture serveur (projet COSINUS)** de tous les collèges a été lancé en 2017 et devrait se poursuivre jusqu'à fin 2019. Cela permettra une meilleure administration du système d'information des collèges et une meilleure sécurisation.

➤ Pour marquer cet engagement fort du Département, le traditionnel dictionnaire offert aux élèves de 6<sup>ème</sup> s'accompagne cette année de sa version numérique.

### Trophées e-C@P: l'innovation au profit de l'éducation

Dans l'élan impulsé par le projet C@P25 et la volonté du Département de faire progresser le numérique éducatif dans les collèges, le Département a lancé ses **trophées e-C@P à la rentrée scolaire 2018/2019**.

Ce concours, destiné à valoriser et récompenser les collèges du Doubs pour leurs actions de développement des nouveaux usages numériques, se veut aussi un moteur de réflexion et d'innovation.

Il est organisé **jusqu'au 30 avril 2019** (remise des trophées le 30 mai 2019) par le Conseil départemental du Doubs, avec le partenariat du Ministère de l'Éducation nationale.

La thématique de cette **première édition** est **consacrée à Gustave Courbet**, son œuvre, son esprit, son pays, à l'occasion de la célébration du bicentenaire de sa naissance en 2019.

Un jury aura un mois pour évaluer et sélectionner les trois meilleurs projets sur la base d'un tableau de critères prédéfinis.

Ce concours est ouvert aux classes de collèges, groupes d'élèves ou d'enseignants qui souhaitent s'investir dans un projet innovant.

Les dotations attribuées aux trois meilleurs projets (valeur 4 000 €, 3 000 € et 2 000 €) financeront les projets pour l'année scolaire 2019 – 2020 et se présenteront sous la forme de matériels informatiques, logiciels et/ou ressources pédagogiques.

Règlement complet et dossier d'inscription sur <https://www.doubs.fr/index.php/trophees-e-cap>

### ADN25, retour sur les premières assises du numérique du département, consacrée au numérique éducatif

Plus de 150 personnes ont participé aux assises du numérique, baptisées #ADN25, le 3 octobre dernier. Conférences, ateliers et « escape game » étaient au programme, pour favoriser les échanges, la réflexion et les idées en faveur d'un meilleur usage du numérique.

Retrouvez le discours d'introduction de Christine Bouquin, Présidente du Département, à l'initiative de cet évènement et la conférence de Jacques Priol sur [www.doubs.fr/adn25](http://www.doubs.fr/adn25)

Revivez cette journée sur [doubs.fr](http://doubs.fr)

[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)